

ainsi jusqu'à l'arrondissement de *Yen*. On fit sortir les poutres de bois à l'usage de l'empereur et on les fit flotter en radeaux sur le *Houang ho* jusqu'à l'arrondissement de *Yun*. On donna (aux personnes chargées de ces transports) l'argent nécessaire pour les arrêts. Ainsi on évita les corvées des convois de chars.

Wang Tan fut nommé grand commissaire des rites; *Wang K'in-jo* fut commissaire du cérémonial; le *ts'an tche tcheng che Ma Tcheng* fut commissaire des accessoires des rites; le *tche kiu mi yuan Tch'en Yao-seou* fut commissaire de l'escorte; *Tchao Ngan-jen* fut commissaire des ponts, des routes et des gîtes d'étape. En outre on fonda des sceaux pour ces cinq commissaires, ainsi que des sceaux pour les (deux) commissaires ordonnateurs et organisateurs¹⁾, et on les leur donna.

On envoya un délégué dans l'arrondissement de *Yo*²⁾ pour y recueillir trente paquets d'herbe à trois côtes; il y avait (dans cet arrondissement) un vieillard nommé *Houang Hao* qui connaissait bien (ces plantes); on le nomma aide-instituteur du département et on lui fit des présents en grain et en pièces de soie.

Auparavant, pendant la période *t'ai-p'ing hing-kouo* (979—983), on avait retrouvé les liasses (de fiches) de jade et le disque verdâtre dont *Hiuan-tsong*, de la dynastie *T'ang* s'était servi sur le *Chö-cheou*; à la présente époque, l'Empereur enjoignit de les enfouir à leur ancienne place. Les débris en ruines des autels élevés par les anciennes dynasties pour les cérémonies *fong* et *chan*, il ordonna de les restaurer.

(D'après les ordres de l'empereur), au sommet de la montagne, on devait disposer une terrasse circulaire qui aurait 5 *tchang* (50 pieds) de diamètre et qui serait haute de 9 pieds; (on y accéderait par) 4 escaliers; la partie

1) Cf. p. 237, lignes 1—2.

2) Aujourd'hui, préfecture de *Yo-tcheou*, dans la province de *Hou-nan*.